

Bienvenue à la crèche



L'ENFANT'IN ASBL

Rue des Écoles 4 - 4160 ANTHISNES

enfantin@anthisnes.be

Madame, Monsieur,

Cher(s) parent(s),

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous nous accordez en nous confiant votre(vos) enfant(s).

Voici un aperçu des valeurs fondamentales que nous mettons en avant afin de garantir un accueil de qualité.

Bien entendu, nous avons besoin de vous, de votre avis, de votre collaboration pour toujours favoriser l'**épanouissement** et le **bien-être de vos enfants**.

BIENVENUE À LA CRÈCHE L'ENFANT'IN !



ORGANISATION GÉNÉRALE

La crèche l'Enfant'In, asbl est un milieu d'accueil de jour organisé par l'administration communale et le CPAS d'Anthisnes, agréé et subventionné par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE). La crèche a été agréée par décision du Bureau du Conseil d'Administration de l'ONE en date du 10 janvier 2019. Les tarifs appliqués sont établis en fonction des revenus des parents et selon les modalités de la Circulaire fournie chaque année par l'ONE.

La crèche *l'Enfant'In* a une capacité d'accueil de 18 places et fonctionne en 2 services multi-âges.

Cette répartition répond aux besoins de stabilité et de continuité des tout-petits ainsi qu'au développement global des enfants : stimulations par imitation des plus grands, valorisation dans le partage de leurs compétences, ... Cette organisation permet également de construire une relation de confiance durable entre l'enfant, les parents et l'équipe.

Afin de répondre aux besoins de découvrir, de bouger, d'appivoiser la nouveauté ou encore de se retrouver entre pairs du même âge, nous sommes attentives à leur permettre des allers-venues entre les deux services. Ceci en fonction de l'intérêt qu'ils nous montrent et en respectant les besoins et capacités des enfants du groupe qui accueille.

En accord avec le code de qualité édité par l'ONE le 17 décembre 2003, notre milieu d'accueil veille à :

- Éviter toute forme de comportement discriminatoire basé sur le sexe, la race ou l'origine socioculturelle et socio-économique ;
- Favoriser l'intégration harmonieuse d'enfants ayant des besoins spécifiques, dans le respect de leur différence ;

- Mettre tout en œuvre pour que l'accès ne soit pas limité par le montant de la participation financière ;
- L'égalité des chances pour tous les enfants dans la gestion des activités et/ou de la vie quotidienne.

L'équipe se compose de :

- 3 puéricultrices à 4/5^{ème} temps,
- 2 auxiliaires de l'enfance à 4/5^{ème} temps,
- 1 cuisinière,
- 1 technicienne de surface,
- 1 directrice, infirmière en santé communautaire à mi-temps,
- 1 adjointe de direction, assistante sociale à mi-temps.

Horaire :

La crèche est ouverte **de 7h et 18h**. Nous vous demandons d'être présents 15 minutes (au minimum) avant l'heure de fermeture pour permettre un moment de partage suffisant autour de votre enfant.

Une fois par mois, nous organisons une réunion d'équipe et fermons à 17h. Dans le cadre d'une formation continue de tout le personnel, nous mettons aussi en place trois journées pédagogiques par an. Les dates vous sont communiquées le plus tôt possible (généralement en novembre pour l'année civile suivante).

L'ANCRAGE DE NOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE

Toute l'équipe de la crèche a pour principale objectif de veiller à **l'épanouissement** et au **bien-être** de votre enfant en installant un climat et un environnement dotés de repères sécurisants.

Selon notre projet, le « jeu libre et spontané » favorise :

- son éveil, sa découverte, sa créativité,
- sa mise en mouvement,
- sa confiance en lui,
- le développement de sa personnalité,
- l'expression de soi et de ses émotions,
- l'acquisition de l'autonomie.

Respecter le rythme de l'enfant est également fondamental dans notre fonctionnement. Nous pensons que l'organisation en services « multi-âges » permet d'individualiser au maximum le suivi et de leur apporter les réponses les plus adéquates possibles.

Une autre démarche ambitieuse dans laquelle nous avons souhaité ancrer notre projet est celle de s'engager en faveur du **développement durable** et de faire de notre milieu d'accueil une crèche éco-responsable. Nous sommes convaincues que, dès leur plus jeune âge, les enfants peuvent être sensibilisés au respect de l'environnement.

L'Enfant'In s'inscrit dans cette démarche à travers :

- la confection des repas sur place et l'utilisation de produits locaux et de saison ;
- l'utilisation de produits respectueux de l'environnement pour l'entretien ;
- l'utilisation de vaisselle en verre, inox et porcelaine ;
- l'utilisation de produits naturels et/ou bio pour les soins des enfants ;
- ...

Enfin, située en milieu rural, nous avons à cœur de partager avec votre enfant ce bel environnement. Nous avons ainsi aménagé le **jardin** afin de soutenir :

- sa curiosité,
- sa créativité,
- son raisonnement abstrait,
- sa santé physique globale,
- ses capacités motrices,
- son système immunitaire,
- ...

Avec l'aide de professionnels extérieurs, nous sommes actuellement en réflexion pour pouvoir l'exploiter par tous les temps de la manière la plus sécurisée possible. Nous sollicitons également votre collaboration en vous demandant de munir votre enfant de vêtements adaptés à la météo et propices aux expérimentations (facilement lavables, suffisamment chauds...).



COOPERATION PARENTS/PROFESSIONNELS

Nous sommes convaincues que (bien) communiquer est essentiel à un partenariat de qualité et ce, dans le seul intérêt du bien-être de votre enfant. Le respect mutuel, le non-jugement, l'écoute bienveillante et la possibilité d'échanger les informations, doivent guider notre partenariat dans le but d'établir ou de renforcer un lien de confiance autour de l'épanouissement de votre enfant.

Un des premiers outils prévus à cet effet est un cahier de communication qui accompagne votre enfant au début de son séjour à la crèche. Les informations pratiques (rythme du sommeil, repas...) y sont retranscrites par le milieu d'accueil mais aussi par les parents. Des panneaux d'informations installés à des endroits de passage permettent également la transmission d'informations.

Nous avons aussi créé un groupe Facebook **privé** afin de partager avec vous des photos/vidéos de vos enfants et de nos projets visant à soutenir leur bonne évolution globale. Bien sûr, le dialogue/la communication verbale reste la base du lien de confiance que nous souhaitons tisser ensemble autour de votre enfant durant tout son séjour à la crèche.

La familiarisation

Quel que soit l'âge de l'enfant et les circonstances (premier accueil, accueil d'urgence, changement de milieu d'accueil, frère ou sœur d'un enfant déjà présent à la crèche...), nous croyons que la **période de familiarisation** est le gage d'un accueil de qualité car elle est fondamentale à l'établissement de la sécurité affective de votre enfant et nous permet de créer avec vous un climat de confiance. Cette période ne doit surtout pas être négligée et prendra le temps nécessaire. L'accueil au sein de la structure est synonyme de séparation, parfois pour la première fois et il est nécessaire que cela se fasse progressivement autant pour le parent que pour l'enfant. C'est

un moment où parents, enfants et professionnels vont s'ajuster les uns aux autres et où une relation sécurisée doit s'instaurer.

Dans un premier temps, un des parents est présent. Votre enfant découvre le cadre de la crèche avec votre voix et votre présence et toujours avec **la même puéricultrice** car un tout-petit n'est pas encore capable de s'attacher à plusieurs personnes en même temps. C'est donc pas à pas, après que le parent ait tout d'abord donné son accord à son enfant pour être pris en charge par la puéricultrice, que celle-ci lui donnera à son tour « l'autorisation psychique » de s'investir auprès des autres membres de l'équipe.

Dans un second temps, votre enfant vient seul, sur une courte période de 1 à 2h, au sein de la crèche. Ensuite, il viendra le temps d'un biberon, d'un repas, d'un jeu et enfin le temps d'une matinée ou d'une après-midi. Progressivement, le temps d'accueil est ainsi augmenté en fonction des réactions observées.

Pratiquement, la familiarisation s'organise sur une période de **2 semaines** avant l'entrée définitive de votre enfant. Ces 6 à 8 étapes, avec puis sans le parent, sont obligatoires. Nous restons cependant attentives au-delà de ces 15 jours car il faut parfois plusieurs mois avant qu'un enfant soit familiarisé à son nouvel environnement. La facturation intervient lors de la première demi-journée passée à la crèche sans le parent.

Après une longue période d'absence (vacances scolaires, longs congés, maladies...) et en fonction du besoin de votre enfant, nous suggérons également une courte re-familiarisation pour reprendre le contact en douceur.

La vie à la crèche n'est pas la même qu'à la maison. Il y a d'autres habitudes, d'autres bruits... qui font que le rythme de votre enfant ne sera pas toujours le même à la crèche que chez vous. Les puéricultrices sont là pour accompagner votre enfant. N'hésitez jamais à téléphoner à la crèche si vous en éprouvez le besoin !

LA SANTE ET L'HYGIENE

Les repas

Le temps des repas (du lait à la diversification alimentaire) est un moment privilégié de partage, de plaisir et de découvertes des aliments.

Le lait infantile et le lait maternel sont les bienvenus à la crèche. Nous vous demandons de fournir le lait ainsi que le contenant (biberon ou autres) de votre choix. Si votre bébé aime moins ou n'accepte pas le biberon (notamment pour certains bébés allaités), nous pouvons lui proposer autrement (verre, tasse, cuillère...). Nous en parlerons lors de la période de familiarisation. Si vous le souhaitez, vous pouvez également allaiter votre enfant à la crèche, un endroit calme et isolé est prévu à cet effet.

L'introduction à la diversification alimentaire est menée par les parents et selon votre rythme et celui de votre enfant.

Au fur et à mesure de son apprentissage, votre enfant passera des bras ou du relax à la petite chaise et prendra enfin ses repas à la petite table. Il pourra manger avec ses mains et fera progressivement l'apprentissage de la cuillère accompagné puis seul. Le verre d'eau lui sera très vite proposé afin de s'y habituer progressivement.



Nous ne forçons jamais un enfant à manger. Nous l'accompagnons dans l'apprentissage du goût, des textures (liquide, purée, mixé, morceaux...) et dans le respect de son appétit. Par exemple, les plus grands pourront être invités à se servir eux-mêmes.

L'équipe établit les menus (affichés dans le sas d'entrée) en veillant à ce qu'ils soient variés, de saison, équilibrés et qu'ils respectent les besoins et le développement de l'enfant. Ils respectent les recommandations de l'ONE en se référant au document « Chouette on passe à table ».

Le sommeil

Nous suivons le rythme de sommeil de votre enfant et par l'observation, nous essayons de détecter ses signes de fatigue quel que soit son âge. En début d'accueil ou lors d'une situation particulière (maladie par exemple), nous privilégions le moment de repos dans le service, sous surveillance. Un espace de repos est attenant à chaque service, chaque enfant y a son propre lit et y dort dans un sac de couchage avec doudou et/ou sucette selon ses besoins. Les accueillantes ont une vigilance continue à travers des passages réguliers dans les espaces de repos. Il est bien sûr normal que les enfants aient parfois besoin de s'endormir dans les bras. Nous sommes là pour répondre à ce besoin autant que faire se peut dans notre organisation. Tant que l'enfant ne sait pas encore se retourner ou se mettre sur le côté de lui-même, nous le coucherons toujours sur le dos.

Le rythme de sommeil de votre enfant à la crèche est souvent différent de celui de la maison car les conditions sont différentes : votre enfant dormira en compagnie d'autres petits copains, ce qui peut parfois perturber leur sommeil.



Le moment de change et l'acquisition de la propreté

Le moment du change est un instant privilégié car individuel. Les langes sont apportés par les parents et nous vous demandons d'être vigilants quant à l'approvisionnement afin de ne jamais en manquer. Nous acceptons les couches lavables pour autant que vous en assuriez le nettoyage et que vous nous fournissiez un contenant étanche et hermétique où nous pouvons les enfermer avant de vous les rendre. Nous privilégions les couches lavables « tout-en-deux ou tout-en-trois » que nous vous demandons d'amener préparées.

Quant à l'acquisition de la propreté, l'équipe, en étroite collaboration avec vous, suit le développement de chaque enfant et est attentive à débiter cet apprentissage lorsque votre enfant semble prêt. L'équipe encourage votre enfant à être actif, acteur de son évolution. Le petit pot est toujours proposé et non imposé.

SOUTENIR L'AUTONOMIE

Les jeux – la motricité libre

Les puéricultrices ont pensé l'aménagement des espaces afin de répondre au mieux aux besoins de découverte et de sécurité des enfants. Nous savons notamment que le doudou est un objet familier qui fait le lien entre la maison et la crèche et qui marque un repère fiable pour l'enfant. C'est pourquoi les doudous sont rangés dans la "poche à doudous" et restent disponibles à tout moment de la journée. Concernant la tétine, elle n'est pas mise à disposition mais si l'enfant la demande, nous lui donnons toujours. Les accueillantes sont aussi attentives à ce que l'enfant puisse anticiper le déroulement des situations : rituels individualisés ou collectifs, gestes similaires dans le change, au niveau des repas, de la mise au lit...

Ainsi sécurisés, les enfants commencent à jouer. Le jeu offre la découverte, l'apprentissage et peu à peu l'autonomie. Les premiers jouets de votre bébé sont ses mains et ses pieds, couché sur le dos il part ensuite à la découverte de ce qui l'entoure, pour atteindre un hochet, il bascule sur le ventre... Ainsi peu à peu, il franchit à son rythme, les différentes étapes de son développement psychomoteur : sur le ventre, il pousse sur ses bras et redresse la tête puis il commence à ramper, à se mettre à 4 pattes... il s'assied... il se met debout et puis, ses premiers pas ! Pour faciliter ces apprentissages, nous vous demandons d'habiller votre enfant avec des vêtements confortables dans lesquels il peut bouger à son aise. De même, les chaussures ne sont pas nécessaires pour l'intérieur. La crèche est équipée d'un chauffage par le sol, votre enfant peut faire ses premières découvertes pieds nus...

Afin de favoriser un maximum de découvertes, les enfants ont accès en permanence à différents matériels toujours disposés aux mêmes endroits dans l'espace et adaptés à chaque âge : jeux de constructions, d'imitation, de psychomotricité fine ou plus générale ou d'autres jeux plus collectifs comme la lecture, la musique (chants, instruments de percussions, histoires contées...)... Nous veillons, à tout moment, à laisser aux enfants la possibilité de **bouger**, de **s'exprimer** et de **manipuler/découvrir**.

Ces moments de jeux sont parfois source de conflits et de frustrations lorsque deux enfants convoitent le même jeu. C'est pour cette raison que nous veillons à toujours disposer plusieurs jeux similaires en même temps et surtout, à mettre des mots sur ce qu'il se passe et sur les besoins des enfants lors de ces « conflits ».



Les limites et les interdits

L'espace de la crèche est aménagé dans le but de proposer aux enfants un maximum d'expériences de manipulation, motrices, relationnelles. Ainsi, il existe peu d'interdits. Rapidement, votre enfant fera la différence entre ce qui est permis au niveau de sa vie à la crèche (grimper sur les tables, manipuler la nourriture...) et de sa vie à la maison.

Néanmoins, lorsque cela s'avère nécessaire, nous considérons la mise de limites comme un acte d'accompagnement, de protection et toujours dans le respect de l'enfant. Si les règles sont indispensables, elles doivent toutes avoir du sens, autant pour les professionnels que pour les enfants. Les interdits sont accompagnés d'une explication simple, logique et compréhensible par l'enfant. Ces règles structurantes (comme la nécessité de prendre soin de soi et des copains) sont formulées pour assurer la sécurité de votre enfant et un fonctionnement harmonieux à la crèche.

L'OUVERTURE VERS L'EXTERIEUR

La lecture de contes

En partenariat avec la bibliothèque d'Anthisnes, nous avons mis en place des petits moments de lecture de contes. La bibliothécaire vient au rythme d'une fois par mois durant une demi-heure par service.

Des marionnettes, des instruments de musique rendent la lecture vivante.

Ces moments sont source de stimulations, de joie et de surprise pour votre petit bout !

L'éveil musical

Une fois par an, nous invitons une animatrice pour 9 séances d'éveil musical et psychomoteur (une fois par semaine) afin de permettre à votre enfant de découvrir et de vivre la musique à travers de multiples supports : jeux, manipulation d'instruments, comptines, danse... Après son passage, l'éveil musical reste ancré dans notre projet pédagogique comme expliqué plus haut.

Venue d'une bénévole

Au rythme d'environ deux fois par semaine, nous avons le plaisir d'accueillir une ancienne travailleuse de la crèche, notre « Mamy de la crèche », Angela. À titre bénévole, elle se met à disposition des enfants dans le but de leur apporter encore un peu plus de moments privilégiés.

L'équipe de la crèche L'Enfant'in se tient à votre disposition pour toute information complémentaire et vous souhaite surtout le meilleur accueil possible pour votre petit bout ! 😊